



N°4
Mars 2024

agri Aveyron amont

Bulletin de liaison des actions agricoles du **contrat de rivière** Aveyron Amont



> édit'eau

Michel ARTUS,
Président du Comité
de rivière Aveyron Amont,
Président du SMBV2A
(syndicat mixte du bassin
versant Aveyron Amont).

En 2023, le contrat de rivière a été en pleine phase de mise en œuvre avec la validation de son avenant visant à renforcer les actions déjà en cours et à proposer de nouvelles initiatives. Vous êtes nombreux à plébisciter notre philosophie « gagnant-gagnant » pour conforter ou favoriser les pratiques durables et économiquement soutenables, compatibles avec les enjeux de nos milieux aquatiques. Ce travail ne serait pas possible sans l'implication de nos nombreux partenaires, toujours prêts à s'adapter, à proposer des solutions innovantes, et à en relever les défis.

2024 est la dernière année de ce contrat de rivière, et je vous encourage à poursuivre votre engagement ou à démarrer une action. Cette 4^e édition de la lettre AgriAveyron Amont appelle les principales actions en cours à destination du monde agricole. Vous pouvez utiliser un ou plusieurs des nombreux outils mis à votre disposition sur votre territoire. C'est de vos retours d'expériences que nous pourrions, à la fin de ce programme, tirer le bilan, les conclusions, et construire de nouvelles propositions pour l'avenir.

Comme toujours, l'équipe Aveyron Amont se tient à votre disposition pour vous guider vers les dispositifs adaptés à vos besoins. N'hésitez pas à les contacter. Ensemble, contribuons à la préservation et à l'amélioration de nos écosystèmes aquatiques pour les générations actuelles et à venir.



LES RENCONTRES TECHNIQUES 2023 : DÉCOUVRIR LES AVANTAGES DES HAÏES ET EXPÉRIMENTER LE SÉCATEUR HYDRAULIQUE

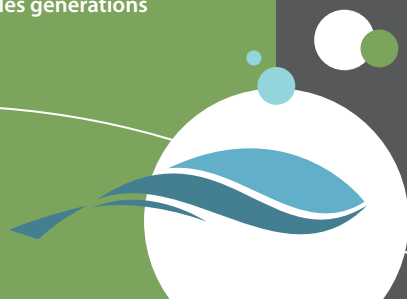


Photos : L'Olip (en haut) - Démonstration de sécateur hydraulique

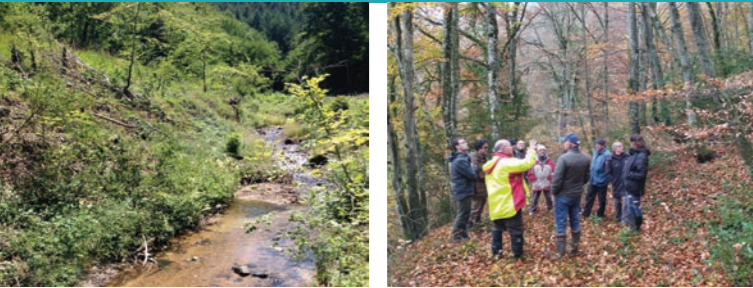
Les rencontres techniques annuelles ont été organisées sur la thématique des haies. Elles ont été l'occasion de faire le lien entre le colmatage des cours d'eau, néfaste à la vie aquatique, et l'érosion des sols. La Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de l'Aveyron a présenté les résultats de l'étude colmatage sur le bassin versant de la Briane. L'association Arbres Haies Paysages de l'Aveyron (AHP12) a évoqué les services rendus par les haies, en particulier leur capacité à faire pénétrer l'eau dans les sols et leur rôle de réduction de l'érosion des parcelles. Une démonstration de sécateur hydraulique a permis d'illustrer de manière concrète la possibilité d'entretenir les haies tout en respectant au maximum le végétal grâce à des coupes plus franches.

Dans le cadre du Contrat de rivière Aveyron Amont, le SMBV2A et AHP12 accompagnent les agriculteurs pour leurs projets de plantations ou régénération de haies. Des diagnostics haies bocage sont proposés gratuitement sur les bassins Serène, Briane et Olip. Des aides à la plantation sont également disponibles. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

De nouvelles journées techniques seront proposées fin 2024, sur la thématique du changement climatique et du rôle des sols dans la rétention des eaux. Si vous souhaitez accueillir l'évènement chez vous, merci de nous le faire savoir.
Chloe.fournel@aveyronamont.fr
06 07 63 07 40



LES ACTIONS AGRICOLES ET FORESTIÈRES DU CONTRAT DE RIVIÈRE EN PLEINE DÉCLINAISON RETOUR SUR LES ACTIONS PHARE DE 2023 ET INSCRIPTIONS 2024



L'édition du guide « forêts » et la réalisation de diagnostics individualisés

En 2023 a été édité le guide « Forêts du bassin versant de l'Aveyron – Mieux prendre en compte les milieux aquatiques et le risque inondation ». Il vise à sensibiliser les propriétaires forestiers aux potentiels impacts de l'exploitation forestière et propose des solutions concrètes pour réduire au maximum les risques de dégradation des milieux aquatiques.

Ce guide est disponible en téléchargement sur notre site internet aveyronamont.fr, ou en version papier sur simple demande.

Sur le massif de Lavernhe (bassin versant de l'Olip, des diagnostics environnementaux sont proposés gratuitement, grâce au concours financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du fonds vert, et du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF). Ils sont menés par le CNPF, qui conseille le propriétaire sur la gestion de ses bois en proposant des modalités de gestion compatibles avec le bon état des milieux aquatiques. Vous êtes concerné ? N'hésitez pas à nous contacter.



Expérimentation sur les couverts végétaux

L'Association Pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron (APABA) a débuté une expérimentation de valorisation des couverts végétaux en agriculture biologique, sur le bassin versant de la Briane. L'objectif est d'évaluer les performances de différents mélanges de dérobées fourragères d'un point de vue agronomique et autonomie protéique, mais également de trouver des alternatives aux méthodes de destruction conventionnelle. L'idée est de démontrer que le non travail du sol (en réponse aux problématiques d'érosion) est possible même en l'absence de chimie (cas de l'Agriculture Biologique).



Les différents mélanges ont été semés fin septembre 2023 sur une parcelle divisée en 5 bandes de surfaces comparables. Ils seront récoltés en mai, avant l'implantation d'une culture de sarrasin. Le protocole prévoit d'évaluer différents paramètres : vitesse d'implantation et composition des couverts, production de biomasse, valeur alimentaire, coût de production de chaque mélange. Différentes modalités de destruction du couvert sans chimie seront testées.



Bilan du précédent Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau et mise en défens des berges

Dans le courant de l'été 2023, un bilan complet du précédent programme pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG) a été réalisé. Quelques chiffres clés intéressants à retenir.

Près de 57 km de berges de cours d'eau ont été protégées du piétinement des animaux, avec l'aménagement de 265 points d'abreuvements adaptés, 35 km de berges ont été revégétalisées, et 5 km de cours d'eau ont été renaturés (opérations de reméandrage, diversification des écoulements, ou recharges granulométriques pour densifier les habitats naturels, améliorer l'autoépuration et la résilience au changement climatique...).

Vous retrouverez le bilan complet de ces opérations en téléchargement sur aveyronamont.fr (onglet « Les actions, travaux rivière »).

Le nouveau programme de travaux est en cours de déclinaison. Vous pouvez nous contacter si vous souhaitez être accompagné (appui technique et/ou financier) pour la mise en œuvre de travaux rivière : renaturation, revégétalisation, abreuvement...

Diagnostics de vulnérabilité des exploitations au changement climatique

La Chambre d'agriculture de l'Aveyron a recruté en stage, dans son équipe Agronomie, Solène Ambrosino, étudiante à Agrosup Dijon, afin de travailler sur des diagnostics d'adaptation au changement climatique des exploitations sur les deux bassins versants Aveyron amont et Viaur.



Les différents objectifs fixés sont :

- Évaluer les impacts potentiels du changement climatique sur des systèmes agricoles représentatifs.
- Identifier les principaux leviers d'adaptation au changement climatique par système d'exploitation et territoire pédoclimatique.
- Identifier des moyens et des méthodes d'accompagnement que la Chambre d'agriculture pourrait proposer aux agriculteurs sur ce sujet.
- Appréhender les impacts potentiels sur les milieux aquatiques.

Succès des Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEc)

Le SMBV2A porte le PAEC Aveyron Amont 2023-2027, qui ouvre droit pour les agriculteurs des bassins de l'Olip, de la Briane, et des Serènes, à des MAEc. Elles consistent en la distribution d'une aide directe pour les agriculteurs engagés à respecter un cahier des charges sur les parcelles contractualisées.

La première vague de souscriptions a eu lieu en 2023 et a été un franc succès, puisque l'intégralité de l'enveloppe provisionnée a été consommée (plus de 540 000 €). Ce sont près de 685 ha qui sont ainsi engagées, pour 23 exploitations agricoles concernées. Les enveloppes 2024 sont en cours de discussion à la hausse, pour que nous puissions répondre favorablement à un maximum d'exploitants volontaires. L'animation de ce dispositif est assurée par l'Adasea d'Oc, et est possible grâce au concours financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter :
 SMBV2A
 16, rue de la Muraille
 12390 RIGNAC
 05.65.63.58.21
 contact@aveyronamont.fr
 www.aveyronamont.fr
 www.facebook.com/aveyronamont
 Chargée de mission Espace rural :
 Chloé Fournel 06.07.63.07.40
 Techniciens de rivière :
 Paulin Sené-Lacombe 07.85.45.81.94
 Vincent Miquel 06.88.94.60.23

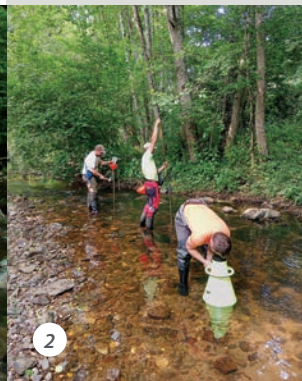
Suivis des milieux : où en sommes-nous ?

Une meilleure connaissance du colmatage des cours d'eau sur les bassins de l'Olip et de la Briane

Nous vous expliquons dans la précédente édition (lettre AgriAveyron Amont N°3), ce qu'est le colmatage et pourquoi il est néfaste à la vie aquatique. Une campagne « état 0 » d'évaluation de l'état du colmatage des cours d'eau sur les bassins de la Briane et de l'Olip, a été réalisée courant 2023, en partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (FDPPMA). Le protocole prévoit ensuite des suivis sur les années 2025, 2026 et 2029, pour mesurer l'évolution du colmatage et appréhender le bénéfice des actions qui auront été menées sur ces territoires.

Étiages : RESOH, le Réseau de Suivi et d'Observation Hydrologique

158, c'est le nombre d'observations enregistrées entre juin et octobre 2023 pour la première campagne de suivi simplifié des étiages. L'idée est d'obtenir, sur le long terme, une vision fine des problématiques d'étiage et en particulier des assècs, sur les têtes de bassin versant, et de mieux mesurer les incidences du changement climatique. Ce travail est réalisé en partenariat avec la FDPPMA de l'Aveyron, qui a su mobiliser l'ensemble des syndicats de bassin versant du département pour constituer un réseau significatif et durable. La plateforme « Enquête d'eau » offre la possibilité à chacun de contribuer à cet inventaire participatif. Si vous désirez participer à ce suivi, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons ravis de vous fournir les informations nécessaires pour une mise en œuvre réussie.



1. Bassin Serène / 2. Étude colmatage
 3. Assec / 4. Action de sensibilisation auprès des scolaires

L'agriculture, mais pas que...

Des actions engagées dans les autres domaines

Le Contrat de rivière Aveyron Amont s'intéresse à l'ensemble des activités présentes sur le territoire. À ce titre, des actions sont également engagées sur les problématiques urbaines et rurales touchant à l'industrie et l'artisanat au travers de diagnostics environnementaux, ou encore l'assainissement collectif et individuel. Un nouvel outil est en cours de construction à l'échelle du bassin versant Aveyron Amont : le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI). Il vise à mettre en place des études et actions pour réduire le risque d'inondations sur les secteurs à enjeu, en mobilisant les solutions fondées sur la nature et la gestion durable des milieux aquatiques (désimperméabilisation des sols, remobilisation ou optimisation du fonctionnement de champs d'expansion de crues...).



Des actions de sensibilisation à la gestion des milieux aquatiques sont mises en œuvre pour des publics variés : chaque année, 90 classes de primaires sont rencontrées, ainsi que plusieurs lycées agricoles et professionnels, et des interventions sont proposées sur des événements grand public.

Principaux partenaires

